



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 mars 2020

Covid-19 : Le service public ne doit pas s'arrêter dans les établissements d'enseignement supérieur

Jeudi 12 mars 2020, lors de son allocution relative à l'épidémie du Covid-19, Emmanuel Macron a annoncé la fermeture de l'ensemble des établissements d'éducation et d'enseignement supérieur. Nous saluons cette décision grave mais nécessaire : il est essentiel de limiter la propagation du virus et de protéger la population.

La FAGE sera reçue à midi au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Afin que cette situation de crise sanitaire et économique n'impacte pas l'avenir des jeunes, la FAGE sera mobilisée auprès du gouvernement, notamment dans le cadre de la réunion d'urgence au Ministère de ce vendredi 13 mars, afin de prendre des mesures claires pour maintenir la continuité du service public, c'est à dire :

- Assurer une continuité pédagogique. La fermeture des établissements ne doit pas impacter le parcours de l'étudiant, qu'il s'agisse des modalités d'enseignements (exemple : mise en place d'enseignements à distance), des modalités d'examens et modalités de stage. La situation économique et sociale de tou.te.s les étudiant.e.s doit être pris en compte.
- Maintenir les services du CROUS et de l'ensemble des services publics. L'ensemble des services doivent demeurer accessibles aux étudiants (versement des bourses, restauration, logements ..).
- Obtenir des précisions sur la mobilisation des étudiant.e.s en santé dans cette crise.
- Application de ces mesures à l'intégralité des établissements d'éducation et d'enseignement supérieur. Il est impératif que les mesures prises soient universelles.

De son côté, la FAGE et son réseau veilleront à assurer, dans la mesure du possible, l'ensemble des services aux étudiants qu'ils proposent, notamment au travers des AGORAé. En cas de fermeture contrainte des AGORAé, la FAGE accompagnera les étudiant.e.s vers d'autres acteurs en capacité de les accompagner. La FAGE saura faire preuve de créativité pour organiser la solidarité au niveau local et ne laisser personne de côté, notamment les plus fragiles.

La responsabilité est donc collective mais également individuelle. L'ensemble des consignes sanitaires (gestes barrières) ou encore la limitation des déplacements non indispensables doivent être respectés par toutes et tous. La FAGE tient également à saluer l'engagement de l'ensemble du corps médical, professionnel et étudiant, en première ligne pour combattre ce virus.

contacts presse

Samuel Chastagner
Attaché de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
samuel.chastagner@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP